

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	10	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	11	
La rubrique informative	14	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	26	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	28	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Mise en pages : Annick Gaudet
		Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 19 no 3
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est toujours avec un réel plaisir que je prends quelques instants afin de vous résumer les principaux événements survenus sur notre territoire depuis la dernière parution de notre journal l'Info-Mak.

Vous avez sûrement constaté que la fin de l'hiver et le début du printemps furent particulièrement ardues pour notre équipe de voirie municipale; les nombreux bris d'eau ont requis un engagement de tous les instants de chacun de nos employés; en votre nom, j'aimerais leur dire merci d'avoir répondu présents, chaque fois.



Le 6 mai dernier, j'ai parcouru tout le territoire de la Ville afin de constater l'état de notre réseau routier; dans l'ensemble, je constate qu'il y a eu beaucoup de progrès, cependant, il reste beaucoup à accomplir. Parmi les priorités, notons le 10^e-et-1^{er} Rang Ouest où des travaux sont prévus cet été. Une demande de subvention a été adressée à notre député pour d'autres travaux sur notre réseau routier; à suivre.

Lors de la réunion du conseil, le 12 mai dernier, nous avons adopté la résolution nous permettant d'aller de l'avant avec la construction de notre nouvelle bibliothèque. Le plus bas soumissionnaire fut La-Ray Construction pour un montant de



1 024 647,01 \$ après la récupération des taxes, soit 100 386,44 \$; le coût net est de 924 260,60 \$. À ce montant, nous devons ajouter les frais d'architecture, d'ingénierie et de matériel spécialisé, ce qui porte le coût réel de construction à 1 052 671,64 \$. Présentement, nous avons 836 000 \$ en subventions confirmées, la part du milieu représente donc 216 671,64 \$.

Par ailleurs, avec l'arrivée du beau temps, j'invite chacun d'entre vous à faire un grand ménage de vos terrains afin que ceux qui nous visiteront cet été puissent qualifier notre ville d'endroit agréable et joli à visiter.

Bon été à tous.

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claude N. Morin'.

Claude N. Morin

Informations municipales



Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance du 14 juillet 2014, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

53, rue Principale
Lot 4 729 793
Cadastre du Québec
Propriétaire : Monsieur Lucien Labbé
(succession)

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment principal avec une marge avant, côté nord à 2,49 mètres au lieu de 6,00 mètres et une marge avant, côté

est à 3,17 mètres au lieu de 6,00 mètres tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire contigu avec une marge avant, côté nord à 2,21 mètres au lieu de 6,00 mètres tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 14 juillet 2014, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 20 mai 2014

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe



Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2014, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

985, 2^e-et-3^e Rang de Colombourg

Lot 4 049 286

Cadastre du Québec

Propriétaires : Madame Nancy Lamarre
et Monsieur Marc Verville

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'un agrandissement au bâtiment secondaire détaché d'une superficie de 53,53 mètres carrés, ce qui porterait la superficie totale du bâtiment secondaire détaché à 133,82 mètres carrés au lieu de 120,00 mètres carrés tel que décrit au tableau 2 du règlement de zonage No 07-080 et ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 14 juillet 2014, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 20 mai 2014

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance du 14 juillet 2014, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

136, rue Principale

Lot 5 515 333

Cadastre officiel du Québec

Propriétaire : Monsieur Gilles Alain



L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché avec une hauteur totale de 8,97 mètres au lieu de 4.3 mètres tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 14 juillet 2014, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 28 mai 2014

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

RAPPEL - Règlement sur les animaux

Nous désirons rappeler aux propriétaires d'animaux l'existence d'un règlement municipal qui précise, entre autres, ce qui suit :

➤ **Excréments**

Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée

salie par les dépôts de matières fécales laissées par un animal dont il est le gardien et doit en disposer d'une manière hygiénique; à cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire.

Cette disposition ne s'applique pas aux chiens-guides.

➤ **Place publique - tenue en laisse**

Aucun chien ne peut se trouver sur une place publique, à moins qu'il ne soit tenu en laisse par son gardien. Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non.



Également, nous demandons à tous les propriétaires d'un animal, soit un chien ou un chat qui n'est pas muni d'une licence de la municipalité, de procéder à son enregistrement en se rendant à l'hôtel de ville aux heures de bureau, soit de 8 heures à 16 heures 30. La licence est gratuite et est valide en permanence.

Voici quelques articles de ce règlement :

3.2 Nombre

À l'intérieur du secteur urbain de la Ville, nul ne peut garder, dans une maison d'habitation, ou sur le terrain où est située cette maison d'habitation, ou dans les dépendances de cette maison d'habitation, un nombre total combiné de chiens ou de chats supérieur à trois (3).

7.8 Médaille

La Ville de Macamic remet à la personne qui demande la licence un médaillon avec un numéro.

Le médaillon est valide jusqu'à ce que l'animal soit mort, disparu, vendu ou que le gardien en ait autrement disposé.

7.10 Port du médaillon

Le gardien doit s'assurer que le chien ou le chat porte en tout temps, au cou, le médaillon émis correspondant audit chien ou audit chat, faute de quoi il commet une infraction.

7.12 Duplicata

Un duplicata des médaillons perdus ou détruits peut être obtenu gratuitement.

De plus, nous désirons vous rappeler que, dans ce même règlement, il y a des races de chien interdites sur notre territoire; en voici le détail :



10.1 Races interdites

- 1) Un chien de race rottweiler, mastiff, bull mastiff;
- 2) Un chien hybride issu d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 1** du présent article et d'un chien d'une autre race;
- 3) Un chien de race croisée qui possède les caractéristiques substantielles d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 1** du présent article;
- 4) Un chien de race bull-terrier, staffordshire bull-terrier, american pitbull-terrier (p.i.h.) ou american staffordshire terrier;
- 5) Un chien hybride issu d'un chien de la race mentionnée au

paragraphe 4 de cet article et d'un chien d'une autre race;

- 6) Un chien de race croisée qui possède les caractéristiques substantielles d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 4** du présent article;
- 7) Un chien déclaré dangereux par le service des travaux publics de la Ville de Macamic suite à une analyse du caractère et de l'état général de l'animal.

Nous vous rappelons que l'application de ce règlement est confiée à la Sûreté du Québec.

Source : M. Denis Bédard
Directeur général
819 782-4604, poste 238

Soccer extérieur - été 2014

Catégories

Enfants nés entre 2000 et 2009 inclusivement.



Horaire

Les pratiques commenceront à la mi-juin et auront lieu en soirée, durant la semaine. L'horaire officiel sera déterminé en fonction du nombre d'inscriptions reçues.

Frais d'inscription

45 \$ pour le 1^{er} enfant

40\$/enfant pour chaque enfant additionnel.

Les frais d'inscription devront être acquittés à l'hôtel de ville situé au 70, rue Principale à Macamic durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

Matériel requis

- ✓ Souliers à crampons (OBLIGATOIRES)
- ✓ Protège-tibias (Recommandé)
- ✓ Bas de soccer (Recommandé)

*Dépôt pour chandail du club

Renseignements supplémentaires

Courriel : soccer.macamic@gmail.com

Page Facebook :

www.facebook.com/clubsoccermacamic

Inscription en ligne

Vous pouvez procéder à l'inscription en ligne en visitant la section « Communiqués » sur le site Web de la Ville de Macamic.

www.villemacamic.qc.ca

Inspections municipales - été 2014

Nous vous informons, qu'au cours de la saison estivale, des inspections seront effectuées sur tout le territoire de la Ville de Macamic afin de procéder à la détection des terrains et des cours présentant une problématique de désordre, contrevenant ainsi au règlement municipal concernant les « Nuisances » qui régit, entre autres, l'entreposage extérieur des véhicules de plus de sept ans et non immatriculés ainsi que les divers types de débris, ferraille, objets, véhicules hors-route et outils qui pourraient joncher le terrain d'un contribuable.

Une vérification de la conformité des installations des piscines sera également effectuée au cours de l'été; les piscines résidentielles sont réglementées autant au palier provincial qu'au palier municipal; d'ailleurs, vous pourrez lire, dans cette édition de l'Info-Mak, un article concernant la sécurité des

piscines résidentielles dans la « Rubrique informative ».

Pour information

Annick Gaudet
819 782-4604, poste 227

Offre d'emploi : responsable de l'entretien

La Ville de Macamic est à la recherche d'un responsable pour l'entretien de la salle communautaire de Colombourg.

Tâches

- ❖ Vérifier l'état de la salle avant chaque utilisation majeure (ex. : location de la salle) : propreté, état du système d'éclairage et état général;
- ❖ Lorsque des réparations sont nécessaires, contacter le contremaître et voir avec lui qui fera les réparations;
- ❖ Vérifier, de temps en temps, si tout va bien au sous-sol;
- ❖ Entretien après chaque location et à la demande de la Ville, un ménage doit être fait.



Pour information

Annick Gaudet
819 782-4604, poste 227

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Mensonges sur le Plateau Mont-Royal - tome 2
Michel David
(Don Club Lions)
- Le pouvoir des petits riens
Rick Hanson
- De mère en filles
Dominique Drouin
- La gloire démystifiée
Josélito Michaud
- Les infirmières de Notre-Dame -
tome 3
Marylène Pion
(Don Club Lions)
- Central Park
Guillaume Musso
- Angéline, le souffle de l'aurore -
tome 3
Marie-Bernadette Dupuy
- Gaby Bernier - tome 3
Pauline Gill



- Les héritiers du fleuve - tome 3
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Calico Joe
John Grisham
- Ah! shit, j'ai pogné le cancer
Maude Schiltz
- Les aubes grises
Sonia Marmen
- Les années de plomb - tome 2
Jean-Pierre Charland
(Don Club Lions)
- Déjoué par le cancer
Albert Ladouceur
- Le destin d'Éva
Lise Bergeron
(Don Club Lions)
- Un cœur naufragé
Nora Roberts

**La bibliothèque de Macamic
sera fermée le 23 et le 30 juillet.**

La page communautaire

Messe au cimetière

La communauté chrétienne de Macamic vous invite à la messe au cimetière, le dimanche 27 juillet 2014, à 11 heures.

Posons ce geste de foi et d'amour pour ceux et celles qui sont restés dans notre cœur et qui reposent dans la paix de Dieu. Soyons nombreux à venir les visiter.

En cas de pluie, la messe aura lieu à l'église.



Information : 819 782-4633 ou 819 782-4368

Monuments au cimetière

C'est au concessionnaire (le locataire d'un lot) qu'échoit l'obligation d'entretenir son monument. Chaque concessionnaire doit vérifier l'état de son monument et avertir le comité pour faire exécuter les réparations qui s'imposent.

Exemples de dangers : trop forte inclinaison, monument décollé de son socle.

De plus, le comité du cimetière a grandement besoin de relève. Il serait heureux de recevoir l'aide de personnes généreuses pour soutenir occasionnellement les bénévoles à l'œuvre.

Soyez remerciés à l'avance.

Le comité du cimetière
819 782-4368
819 782-4022

Fête nationale



Nous invitons toute la population et nos visiteurs à participer, en famille, aux festivités de la Fête nationale des Québécois qui se tiendra le 24 juin, au parc Tembec.

Au programme :

- Vente de hot dogs et cantine sur place **dès 11 heures**, tirage d'un

- vélo et jeu gonflable au profit de l'OPP de l'école du Royal-Roussillon;
- Ouverture officielle du site **dès 14 heures**;
- **Spectacle de musique** avec le groupe **MVM**;
- Maquillage pour enfants au profit du Comité jeunesse Les Makacs de Macamic;
- Animation pour enfants.

- ✓ Remise d'un coupon de tirage (coupon à numéro) à chaque achat d'un hot dog pour le tirage d'un vélo qui aura lieu vers 16 heures; le gagnant devra être sur place pour réclamer son prix;
- ✓ Jeu gonflable pour les enfants (gratuit).



L'OPP visite la Fête nationale à Macamic

L'OPP (Organisation de participation des parents) de l'école du Royal-Roussillon a pour objectif d'organiser différentes activités pendant l'année scolaire pour les élèves fréquentant les deux pavillons de l'école du Royal-Roussillon, soit le pavillon Tremblay et le pavillon Le Séjour.

De 11 heures à 16 heures, le 24 juin, et ce, dans le but de financer leurs activités, vous pourrez **retrouver les membres de l'OPP sur le site de la Fête nationale, au parc Tembec**, avec les **services suivants** :

- ✓ Vente de hot dogs et cantine (jus, boissons gazeuses, croustilles et bonbons);

Brigade des pompiers volontaires

Le samedi 3 mai dernier, les pompiers ont effectué une visite des résidences et des logements de la Ville de Macamic, soit le territoire urbain; les dernières visites remontaient à mai 2012. Au total, les pompiers ont frappé aux portes de 580 foyers; de ce nombre, 40 % étaient absents. Une note leur a été laissée leur demandant de procéder à la vérification de leur détecteur de fumée.



Pour ce qui est des 60 % des gens présents (315) dont les pompiers ont procédé à la vérification des détecteurs de fumée, 288 foyers se sont avérés conformes à la réglementation et 27 ont présenté une anomalie, soit un foyer sur

11 (9,3 %), ce qui représente une baisse de 3 % des anomalies comparativement à 2012; ces anomalies ont été réparties en trois groupes :

- Aucun détecteur ou défectueux : 8
- Pile manquante ou finie : 15
- Manque un détecteur sur un étage : 4

C'est en 1984 que la Ville de Macamic adoptait un règlement visant les résidences et les appartements à se munir d'un détecteur de fumée, lequel règlement a été modifié en 1993, ce qui fait donc, cette année, 30 ans que ce règlement a été adopté. Malgré toutes ces années, on retrouve encore des foyers ne possédant pas de détecteur de fumée.

Comme le détecteur de fumée peut sauver des vies, pourquoi s'en passer? Combien de fois entendez-vous dire aux nouvelles que s'il y avait eu un détecteur de fumée, lors d'un incendie, possiblement que les personnes présentes auraient pu échapper au brasier.

Pensez-y à deux fois; lorsque bien entretenu, votre détecteur, lui, ne dort pas. Il peut vous sauver la vie ainsi que celle des vôtres.

Roger Alain, dir. adjoint

Finale provinciale STAR

Nous voulons souligner les efforts et la détermination des trois patineuses qui nous ont représentés lors de la finale provinciale STAR



qui a eu lieu à Mascouche, du 14 au 16 mars dernier; il s'agit de Sarah Julien, Alexandra Lepage et Sophie Gaudette.

Félicitations à Sarah pour sa médaille provinciale, elle a obtenu la 3^e place au Québec sur 48 patineuses dans la catégorie Junior Argent; une première médaille provinciale pour le club!

Félicitations également à Alexandra Lepage pour sa 6^e place au Québec sur 42 patineuses dans la catégorie Senior Argent!

Bravo pour les efforts soutenus de Sophie afin de participer à cette finale dans la catégorie Or, et ce, avec moins de pratiques par semaine qu'auparavant!

Nous sommes fiers de vous, les filles!

CPA Macamic

Rubrique informative

Bibliothèque de Colombourg

La bibliothèque de Colombourg est toujours à la recherche d'un ou une bénévole pour l'heure du midi, aux deux semaines. La personne commencera à l'automne; un cours sur l'ordinateur sera donné.

Gagnants du tirage de Pâques

Panier de chocolat : Ann Labonté

Gros lapin en chocolat : Suzanne Paré

Lapin en peluche : Noëlla Royer

Merci à tous ceux et celles qui ont participé.

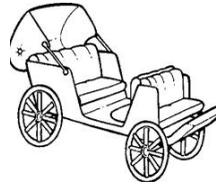
Nouveautés (Colombourg)

- L'appel de l'ange
Guillaume Musso
- Répertoire des arbres et arbustes
ornementaux
- Les secrets du coffre bleu
Lise Dion
- Intime
ressemblance



Emploi d'été pour étudiant

Nous sommes à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour occuper le poste de guide-animateur à la **Collection Claude-Morin du secteur**



Colombourg; vous devez avoir complété votre 5^e secondaire et poursuivre vos études dans un programme postsecondaire. Vous devez également être capable de vous déplacer par vous-même (permis de conduire et voiture seraient des atouts). L'emploi débutera le 21 juin. Il s'agit d'un travail d'une durée de 10 semaines à 35 heures/semaine. La rémunération est de 10,50 \$ l'heure.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'offre d'emploi complète sur le site Web de la Ville de Macamic au www.villemacamic.qc.ca dans la section « Communiqués ».

Source : Ghislain Deschênes, chargé de projet

Les Grenouilles Écolos



Les Grenouilles Écolos passent à l'action et vous invitent à faire de même. Mais qui sont-elles? Ce sont 17 élèves de 1^{re}-2^e années de l'école Bellefeuille à Authier-Nord. En collaboration avec leur enseignante, Madame Marie-Noëlle Dionne, les Grenouilles ont cherché et déniché pour vous un tas de trucs et d'astuces pour être écologiques. Leurs actions leur ont permis d'être nommées *Lauréat local du 16^e Concours québécois en entrepreneuriat dans la catégorie scolaire 1^{er} cycle.*

Leur défi principal : tenter de réduire la quantité de textiles prenant le chemin des poubelles. Solutions : bricolages et couture à partir des tissus recyclés, création de guenilles de garage, acheter moins, donner, faire connaître



les comptoirs familiaux, principalement celui de Macamic ainsi que la Ressourcerie Le Filon Vert de La Sarre; un petit dépliant, préparé par les Grenouilles Écolos, vous présente d'ailleurs ces deux organismes d'ici œuvrant pour l'environnement et la collectivité. Vous pouvez vous le procurer au comptoir familial des Lions de Macamic situé au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay ou directement à l'école Bellefeuille d'Authier-Nord en communiquant avec l'enseignante.

Bravo à ces jeunes élèves, futurs entrepreneurs éco-responsables!

Célébration de mariage

Nous désirons vous informer que Son Honneur le maire, Monsieur Claude N. Morin, a été désigné comme célébrant compétent pour célébrer les mariages et les unions civiles dans les limites territoriales de la Ville de Macamic, et ce, tant qu'il occupera cette charge.



Pour information :
Claude N. Morin
819 782-4604, poste 270

Prévention des noyades dans les piscines résidentielles

Contexte

Au Québec, on estime que près de dix enfants perdent la vie chaque année par noyade et qu'environ la moitié d'entre eux se noient dans une piscine résidentielle.

Vous pouvez contribuer à empêcher ou à diminuer le nombre de noyades en vous conformant à certaines règles de sécurité définies par les lois et règlements provinciaux et municipaux, notamment celles qui visent le contrôle de l'accès à la piscine.



Piscine creusée ou semi-creusée

La piscine doit être complètement entourée d'une clôture qui :

- ✓ bloque l'accès à la piscine
- ✓ a une hauteur minimale de 1,2 mètre
- ✓ est munie d'un système de fermeture et de verrouillage automatique des portes

- ✓ empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre
- ✓ est conçue pour résister à un enfant et empêcher son escalade

Piscine à paroi souple (gonflable)

Puisque la paroi souple d'une piscine gonflable ne constitue pas une barrière efficace pour empêcher l'accès à l'eau, les mêmes règles de sécurité doivent être appliquées pour la piscine gonflable que pour la piscine creusée ou semi-creusée.

Piscine hors-terre à paroi rigide

Les mesures de prévention sont les suivantes :

- ✓ une clôture doit entourer complètement la piscine si cette dernière n'est pas munie d'une paroi rigide d'une hauteur minimale de 1,2 mètre;
- ✓ la clôture doit empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre;
- ✓ une échelle amovible ou rabattable doit être utilisée si la piscine n'est pas accessible à partir d'un patio ou d'une plate-forme;
- ✓ une barrière munie d'une porte à ressort qui se referme et se verrouille automatiquement doit être installée

lorsque la piscine est accessible à partir d'un patio ou d'une plateforme;

- ✓ la pompe ou le filtre doit être placé à un mètre de la piscine ou être sous une structure empêchant l'accès à la piscine.

Normes municipales

Un permis municipal est obligatoire pour une nouvelle construction comme :

- ✓ l'installation d'une piscine ou son remplacement
- ✓ la construction d'une clôture donnant ou empêchant l'accès à une piscine

Outil d'autoévaluation

La Société de sauvetage, conjointement avec le Gouvernement du Québec, a mis sur pied un site Web, portant essentiellement sur la sécurité des piscines résidentielles, accessible au www.mapiscinesecuritaire.com. On y trouve notamment un test d'autoévaluation.



Sources :

- ❖ <http://www4.gouv.qc.ca/FR/>
- ❖ <http://www.oiiq.org/>



Services de première ligne (CLSC)

Services offerts secteur Est
(Macamic, Taschereau, Poularies, Authier, Authier-Nord, Laferté, Languedoc)

Présentation des services et des intervenants

Agente administrative

819 782-4661, poste 3222

↳ Accueil

↳ Prise de rendez-vous pour prélèvements sanguins

↳ Diriger les personnes vers l'intervenant ou le service approprié

↳ Authentification de la carte d'assurance-maladie

↳ Etc.

Infirmière services courants

Macamic : 819 782-4661, poste 3408

Taschereau : 819 796-2245

↳ Prélèvements sanguins sur rendez-vous

↳ Évaluation de problème de santé

↳ Traitements (lavage d'oreilles, pansements, injections, etc.)

- ↳ Vaccination (voyageur, influenza, etc.)
- ↳ Suivi de tension artérielle, glycémie, etc.
- ↳ Orientation vers les services requis

Infirmière soins à domicile et Ressources intermédiaires

819 333-2311, poste 2520, pour nouvelle demande

- ↳ Prélèvements sanguins à domicile
- ↳ Traitements (pansements, injections, tension artérielle, soins palliatifs, chimiothérapie, etc.)
- ↳ Conseils (médication, santé), traitements, prévention
- ↳ Évaluation ou réévaluation de l'état de santé (suivi)
- ↳ Orientation vers les services requis
- ↳ Etc.

Auxiliaire familiale

819 333-2311, poste 2520, pour nouvelle demande

- ↳ Bain à domicile
- ↳ Stimulation de la mémoire (animation)
- ↳ Socialisation
- ↳ Etc.

Infirmière 0-17 ans

Macamic : 819 782-4661, poste 3237

Taschereau : 819 796-2245

Palmarolle : 819 787-2216, poste 237

- ↳ Services en périnatalité et petite enfance

↳ Cours prénataux

- ↳ Suivis pré et postnataux, remise des coupons OLO, programme SIPPE
- ↳ Vaccination de l'enfant de 2 à 18 mois avec examen physique, courbe de croissance, suivi du développement de l'enfant et conseils (alimentation du bébé). Vérification de l'état de santé de l'enfant et de la mère
- ↳ Programme de dépistage 3 ans
- ↳ Vaccination préscolaire et scolaire
- ↳ Programme scolaire primaire et secondaire traitant de thèmes tels abus physiques et violence, problème visuel et auditif, hygiène de vie, tabagisme, toxicomanie, etc.

Travailleuse sociale 0-17 ans

819 782-4661, poste 3284

- ↳ Services en périnatalité et petite enfance
- ↳ Soutien aux parents et adultes
- ↳ Soutien aux enfants (0-17 ans)
- ↳ Programme scolaire primaire et secondaire
- ↳ Programme de dépistage 3 ans
- ↳ Accueil et référence vers services requis
- ↳ Etc.

Travailleuse sociale pour adultes et familles

819 782-4661, poste 3262

- ↳ Services courants, accueil

- ↳ Orientation
- ↳ Évaluation
- ↳ Suivi pour adultes

Travailleuse sociale pour personnes vieillissantes et en perte d'autonomie et Ressources intermédiaires
819 333-2311, poste 2520, pour nouvelle demande

- ↳ Évaluation
- ↳ Suivi de la personne âgée et de sa famille, couple
- ↳ Orientation vers les ressources appropriées
- ↳ Ajout de services à domicile, répit
- ↳ Dépistage abus, violence, négligence
- ↳ Support aux aidants naturels
- ↳ Accompagnement

Centre de jour
819 782-4661, poste 3264

- ↳ Exercices
- ↳ Dépistage des personnes à risques
- ↳ Maintien des acquis (physiques et intellectuels, mémoire)
- ↳ Promotion
- ↳ Prévention
- ↳ Accompagnement
- ↳ Etc.

Organisation communautaire
819 783-2836

- ↳ Support et accompagnement aux communautés et organismes du milieu

selon les besoins exprimés
↳ Animation d'activités

Conseillère en approche milieu
819 782-4661, poste 3426

- ↳ Coordonner les services de santé et services sociaux auprès de la population du secteur Est
- ↳ Etc.

Point de services Macamic
169, 7e Avenue Est
Macamic (Québec) J0Z 2S0
Tél. 819 782-4661

Point de services Taschereau
417, avenue Privat
Taschereau (Québec) J0Z 3N0
Tél. 819 796-2245

Réf.: Publisher/Présentation services offerts secteur Est (2011-03)

Message d'intérêt public à la population desservie par le Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales (CSSSAB)

La Sarre, 27 mai 2014 - La direction générale du Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales (CSSSAB) désire aviser la population d'Abitibi-Ouest, qu'au cours de la

période de vacances estivales, à cause d'un manque d'effectifs, les horaires de plusieurs points de services seront modifiés. À moins d'avis contraire, seuls les points de services CLSC de La Sarre, Palmarolle, Macamic, Dupuy et Beaucanton conserveront leur horaire de services habituels. Il est donc préférable de vérifier les heures d'ouverture par téléphone avant de vous présenter à l'un ou l'autre de ces points de services (CLSC). Pour les points de services de Taschereau, Normétal, Gallichan et Duparquet, il y aura une suspension temporaire des services du 23 juin au 16 août 2014.

Voici la liste des numéros de téléphone des points de services de l'Abitibi-Ouest (incluant Beaucanton) pour lesquels un message d'accueil vous informera des heures d'ouverture.

Beaucanton : 819 941-3007

Dupuy : 819 783-2856, poste 21

Palmarolle : 819 787-2216, poste 233

Macamic : 819 782-4661, poste 3222

Pour les points de services (CLSC) de Palmarolle, Macamic, Dupuy et Beaucanton, on pourra connaître à l'avance les heures d'ouverture pour les services courants et les prélèvements

puisque'on y affichera, dans la porte de chacun de ces locaux, la disponibilité du personnel, des soins et des services dispensés.

Pour les points de services (CLSC) de Taschereau, Normétal, Gallichan et Duparquet où il y aura une suspension temporaire des services du 23 juin au 16 août 2014, le message téléphonique mentionnera la suspension des services et un avis sera installé dans la porte principale des points de services.

Pour les services courants en CLSC du Centre de soins de courte durée de La Sarre (hôpital), la situation demeure inchangée. Les mêmes horaires qu'à l'habitude prévaudront tout au cours de l'été, soit du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures. Les prélèvements s'effectueront au laboratoire selon l'horaire habituel, soit de 7 heures 30 à 9 heures 30, du lundi au vendredi.

Le fonctionnement de l'urgence, des soins intensifs, de l'hémodialyse, de l'unité de médecine-natalité et pédiatrie, de la clinique externe, de la santé mentale et de l'oncologie demeure le même également.

Le Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales vous assure que la

qualité des services et la sécurité seront maintenues et le personnel en place assurera une réponse efficace et sécuritaire aux besoins de la clientèle.

Pour toute situation urgente, présentez-vous à l'unité d'urgence du CSSS des Aurores-Boréales à La Sarre ou appelez Info-santé au 811.

Formation de préposés et préposées aux bénéficiaires

Le Centre de formation Harricana offrira à Macamic, dès le mois d'août prochain, le diplôme d'études professionnelles (DEP) en *Assistance à la personne en établissement de santé*.



Ce DEP, d'une durée de 8½ mois, vise à combler les besoins importants en préposés aux bénéficiaires constatés en Abitibi-Ouest, profession pour laquelle les perspectives de placement sont favorables, et ce, dès la fin du cours.

Pour être éligible, il suffit de posséder un diplôme de 3^e secondaire ou l'équivalent. Toute personne intéressée peut consulter le site Internet du Centre de formation (www.csharricana.qc.ca)

ou communiquer avec Monsieur René Roy au 819 732-3223, poste 3378 pour en connaître plus sur le programme et les possibilités de soutien financier.



Votre Caisse vous informe

Saviez-vous qu'une préautorisation Prêt-à-conduire Desjardins peut se faire dans le confort de votre foyer? La préautorisation pour un Prêt-à-conduire Desjardins : un autre avantage pour les membres!

À partir d'AccèsD Internet, les membres Desjardins peuvent



compléter leur demande en ligne et obtenir **un certificat de préautorisation** pour un financement Prêt-à-conduire Desjardins. En quelques minutes et quelques clics, vous pourriez sauver bien du temps et des questions chez le marchand en lui remettant votre certificat. Les marchands en profitent aussi car la saisie de la demande est ainsi bien moins longue; d'ailleurs, si les conditions du certificat sont respectées, ils obtiendront une réponse instantanée.

Quels en sont les avantages pour le membre, en plus des avantages du Prêt-à-conduire Desjardins en soi?

- Pratique : permet au membre d'établir son budget, de magasiner en toute quiétude son véhicule et augmente son pouvoir de négociation au moment de l'achat en sachant qu'il est déjà approuvé!
- Rapide : évite de devoir compléter une demande complète de crédit chez le marchand et réduit le temps d'attente.
- Sécuritaire : évite de devoir divulguer certains renseignements personnels au marchand.

Tout ceci ajouté aux avantages du Prêt-à-conduire Desjardins :

- Assurance vie incluse, sans frais additionnels
- Assistance routière automobile gratuite pour une durée d'un an
- Rabais exclusif sur l'assurance auto
- Offert exclusivement chez les marchands et les concessionnaires participants
- Option verte : pour l'achat de voitures hybrides et électriques neuves

... un duo emballant et payant!

Comment faire?

C'est très simple à l'aide de notre formulaire de demande en ligne :

- Entrez dans votre AccèsD Internet
- Accédez à l'onglet « Financement »
- Choisissez « Préautorisation Prêt-à-conduire Desjardins »
- Appuyez sur le bouton « Remplir une demande »

Le certificat de préautorisation est valide durant 30 jours à compter de son émission. La date d'échéance est inscrite sur le certificat.

Essayez-le, vous serez enchantés!

En raison de la **Fête nationale du Québec**, nos bureaux seront fermés le **mardi 24 juin 2014**.

Nos bureaux seront également fermés le **mardi 1^{er} juillet 2014** pour la **Fête du Canada**.

Prendre note que nos guichets automatiques et le service AccèsD sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.



Le barbecue et le propane!

Pour ceux dont l'été est synonyme de bonnes grillades sur le barbecue, il est important de prendre certaines précautions; en voici quelques-unes :

Avant d'utiliser votre barbecue

Vérifiez l'état de votre barbecue et de la bouteille de propane (rappel du fabricant, état des raccords, fuites, âge de la bouteille de propane, couleur de la flamme, etc.) et apportez-y les correctifs nécessaires.



Allez, à votre barbecue!

- Suivez les instructions du fabricant quant au fonctionnement de votre barbecue;

- Utilisez votre barbecue à l'extérieur et à plus d'un mètre d'un bâtiment;
- Ne laissez jamais votre barbecue allumé sans surveillance;
- Ne déplacez pas votre barbecue une fois allumé, vous risquez de vous brûler;
- Lorsque vous entreposez votre barbecue, enlevez la bouteille de propane et entreposez-la debout, à l'extérieur des bâtiments.

Transporter votre bouteille de propane!

- Immobilisez votre bouteille de propane en position debout;
- Assurez-vous que la valve de la bouteille soit bien fermée;
- Assurez-vous que le bouchon d'étanchéité de la bouteille soit installé;
- Laissez une fenêtre du véhicule ouverte, même si la bouteille est vide.

Cette chronique est disponible en version intégrale sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest (mrc.ao.ca) sous l'onglet « Accueil », section *Sécurité incendie*.

Journée pédagogique gourmande école du Royal-Roussillon



Lors de la journée pédagogique du 17 avril 2014, un rassemblement des services de garde de Palmarolle, Macamic, Poularies, Authier-Nord, Taschereau, Duparquet et Boulé a eu lieu au Centre municipal de Palmarolle. Les élèves, au nombre d'environ 130, ont été reçus en compagnie de leurs éducatrices de façon grandiose par les intervenantes du service de garde de Palmarolle : Carolyne Fortin, Guylaine Guertin, Lucie Beaudoin.

Ces dernières se sont associées avec quatre dynamiques dames du Cercle de Fermières de Palmarolle; Madame Lisette Guertin, responsable, en compagnie de Mesdames Réjeanne Lemieux, Nicole Morin-Dorval et Juliette Leblond ont préparé un repas de Pâques, servi chaud, comprenant œufs, jambon, saucisses, pommes de terre, crêpes, fèves au lard, et ce, pour tout notre petit monde et leurs accompagnatrices. Ces gentilles dames, qui ne comptent pas leur temps et leurs efforts, ont travaillé bénévolement pendant deux jours pour la cuisson et le

service du repas dans le but de satisfaire nos petits et nos grands.

En ces temps d'individualisme, il est rassurant de voir que des membres de notre communauté, comme les Fermières, se préoccupent de partager ce que je considère comme un cadeau précieux, leur expertise et leur temps. Mesdames, soyez-en sincèrement remerciées.

Un grand merci aussi à :

- 1- Éric et Sandra Marion de l'épicerie de Palmarolle pour la commandite de nourriture;
- 2- Au restaurant McDonalds de La Sarre pour la commandite de jus;
- 3- À la municipalité de Palmarolle, pour la commandite de la salle municipale.

Marlaine Gagnon, directrice de l'école Dagenais

Envoyé le 24 avril par Madame Linda Gauthier, directrice de l'école du Royal-Roussillon

Grande collecte de vélos VROOM



Faites don de vos vieux vélos
et donnez-leur une 2^e vie.

Apportez-les au 291, rue Principale à La Sarre ou téléphonez au 819 333-4008 et nous viendrons chercher vos vélos directement chez vous!

Agence de la santé
et des services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

**Osez la santé en Abitibi-
Témiscamingue**

**La santé publique : POUR LE
MIEUX-ÊTRE DE TOUS**

Dans le cadre de son rapport annuel 2014, présenté pour une 9^e année sous forme de magazine, le directeur de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue, Dr Réal Lacombe, offre à la population régionale une incursion dans l'univers de la santé publique.

Au fil des huit premières éditions du magazine *Osez la santé*, le docteur Lacombe et les membres de son équipe ont traité de grands dossiers comme la lutte aux maladies chroniques et la mise en place d'environnements favorables à la santé et au bien-être de la population; ils ont dressé le bilan de santé de

différents groupes comme les jeunes et les personnes âgées. Cette année, ils ont décidé de revenir aux sources en présentant ce qu'est la santé publique.

Le nouveau magazine *Osez la santé* propose aux lecteurs une visite guidée de douze pages de l'univers de la santé publique; ils découvriront le rôle des différentes équipes et le type d'interventions qu'elles sont appelées à mener; ils seront à même de constater l'éventail de partenaires avec lesquels les professionnels de la santé publique collaborent.

Surveillez votre boîte aux lettres 

Le magazine *Osez la santé en Abitibi-Témiscamingue* est publié par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Tiré à 63 500 exemplaires, il est distribué gratuitement à toute la population régionale et disponible pour consultation tout au long de l'année dans les bibliothèques du Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec. Le directeur de la santé publique et toute son équipe vous souhaitent bonne lecture!

Source : Marie-Ève Therrien
Direction des activités stratégiques,
819 764-3264, poste 49201

Le calendrier des activités

Jun 24 Fête nationale au Parc Tembec de 14 heures à 18 heures

Juillet 14 Réunion du conseil municipal à 19 heures

Août 11 Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 14 août 2014, **la date limite pour apporter vos textes est le 18 juillet**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	<u>Poste</u>
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics et usines	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

EMPLOYÉS DU GESTIONNAIRE PRIVÉ DU CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétaire du gestionnaire	231
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique : macamic@mrcao.qc.ca
 Site Internet : www.villemacamic.qc.ca